

BOREX Des pierres alpines d'envergure ont été découvertes sur un chantier. Elles devraient rester sur la commune.

Des monuments naturels déplacés



Hier matin, un camion-grue de près de 230 tonnes était sur place. SAMUEL FROMHOLD

VALÉRIE DURUSSEL
info@lacote.ch

«Ce n'est pas tous les jours qu'on tombe sur un tel jackpot!» Le géologue et résident de Borex, Gérald Favre, avait le sourire après avoir réussi à convaincre sa Municipalité de la richesse des pierres découvertes sur le chantier du Pétaney. Sur ce terrain naîtra d'ici deux ans un parking et un espace de jeux. Une trentaine de pierres de la région alpine, dont une pesant 24 tonnes, y ont été découvertes lors des travaux. Hier matin, il aura fallu près d'une heure et quart pour que cette dernière pierre trouve son nouvel emplacement, aux abords de la route de Nyon. Entourée de près de quinze mètres de chaînes et cordes et soulevée par un camion-grue de près de 230 tonnes, elle a été acheminée en deux fois, la grue ne pouvant tourner dans l'environnement du chantier. Une équipe de trois personnes de la compagnie mandatée s'est chargée d'entourer, diriger et placer la pierre afin de rendre la dizaine de minutes qu'a duré chaque manœuvre sûre.

La Municipalité a décidé de préserver une quinzaine de ces pierres de la destruction ou de l'enterrement, dont les frais auraient été à la charge de l'entre-

prise responsable du chantier. Le surcoût engendré par leur extraction est à la charge de la commune.

Une décision hâtive mais réfléchie, selon le vice-syndic Daniel Gallay. «On s'est décidé dans la semaine en une séance, car on devait faire quelque chose rapidement; les constructeurs ont gentiment patienté une dizaine de jours, ce qui a représenté une contrainte pour eux. Nous avons fait un choix politique et culturel. Nous avons estimé que c'était raisonnable et nous espérons que les gens vont accueillir ça avec curiosité et comprendre pourquoi nous consacrons un peu d'argent pour expliquer notre patrimoine», justifie-t-il.

Intégrer ces blocs dans l'aménagement du site

Ces quelques cinq sortes de pierre – parmi lesquelles du granit, du grès ou du conglomérat – resteront sur ce lieu public, pour que cette richesse jusque-là engloutie sous des mètres de terre depuis près de 15 000 ans soit accessible. Des analyses ultérieures permettront également de les dater ainsi que de connaître leur origine géographique plus précise. «Il était important pour nous de conserver ce patrimoine chez nous, où il a un sens. Les architectes ont accepté d'inté-

grer les blocs dans l'aménagement paysager du site. On ne veut pas en faire un musée, mais on pense les identifier avec de l'information à l'intention du public», précise Daniel Gallay.

Si ces pierres intéressent tant, c'est qu'elles ont voyagé depuis la région du Chablais vaudois ou le Valais pour certaines, transportées par l'avancée du glacier du Rhône et leur présence signifie certainement que la limite de ce dernier se trouvait à cet emplacement. «Nous devons être ici au front du glacier. Une déduction faite en voyant comment les glaciers travaillent ailleurs», estime Gérald Favre. ◉

REGARD D'UNE ARTISTE

L'artiste Thérèse Nègre était également sur le site hier matin. Elle aussi était persuadée, depuis le début que cette pierre au «format exceptionnel» devait être sauvée de la destruction. «Elle va nous raconter une histoire du bassin lémanique alors que nous sommes adossés au Jura. Deux histoires vont se rencontrer. Elle fait partie du patrimoine de la région et j'y vois un intérêt pédagogique et didactique, elle doit donc avoir la place qu'elle mérite», glisse-t-elle. ◉



Il a fallu plus d'une heure pour que la pierre trouve une nouvelle place. DANIEL JAQUEMET

POUR LA SAUVEGARDE DES BLOCS ERRATIQUES

Le rapport entre patrimoine et roche a été mis en lumière il y a plus d'un siècle en Suisse. La Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) lançait dès 1867 un appel à la sauvegarde des blocs erratiques, pour qu'ils soient reconnus comme monuments naturels d'importance nationale. En 1905, la SHSN a rassemblé les 30 000 francs nécessaires au sauvetage de la Pierre des Marmettes à Monthey (VS), alors destinée à l'exploitation du graniteur qui s'en était fait l'acquéreur. Quarante ans après, en 1906, une commission était créée par la SHSN, dans le but d'inventorier les monuments naturels du pays, afin de mieux les protéger. Les premières dispositions relatives à la protection de la nature et du patrimoine dans le Code civil apparaissent l'année suivante. ◉

PUBLICITÉ

JEUDI 5 SEPTEMBRE

10%

DE RÉDUCTION*

SUR TOUS VOS ACHATS

À MIGROS NYON-LA COMBE

(Y COMPRIS CARAT BIJOUTERIE)



* Ne sont pas concernés: prestations de service, produits Oh! Box, taxes de recyclage, E-loading, cartes téléphoniques, cartes cadeaux, billets de spectacle, Cartes acceptées: M-Card, Postcard, Maestro, Visa, Mastercard, American Express, JCB, Diner Club et Union Pay.

Société coopérative Migros Genève

MIGROS
M comme Meilleur.